

Candidater et s'inscrire en Master

**DIRECTION DES ÉTUDES ET DE LA VIE ÉTUDIANTE
SERVICE DES ADMISSIONS ET DES INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES**



Document confidentiel –
ne peut être reproduit ni diffusé
sans l'accord préalable
de Sorbonne Université.

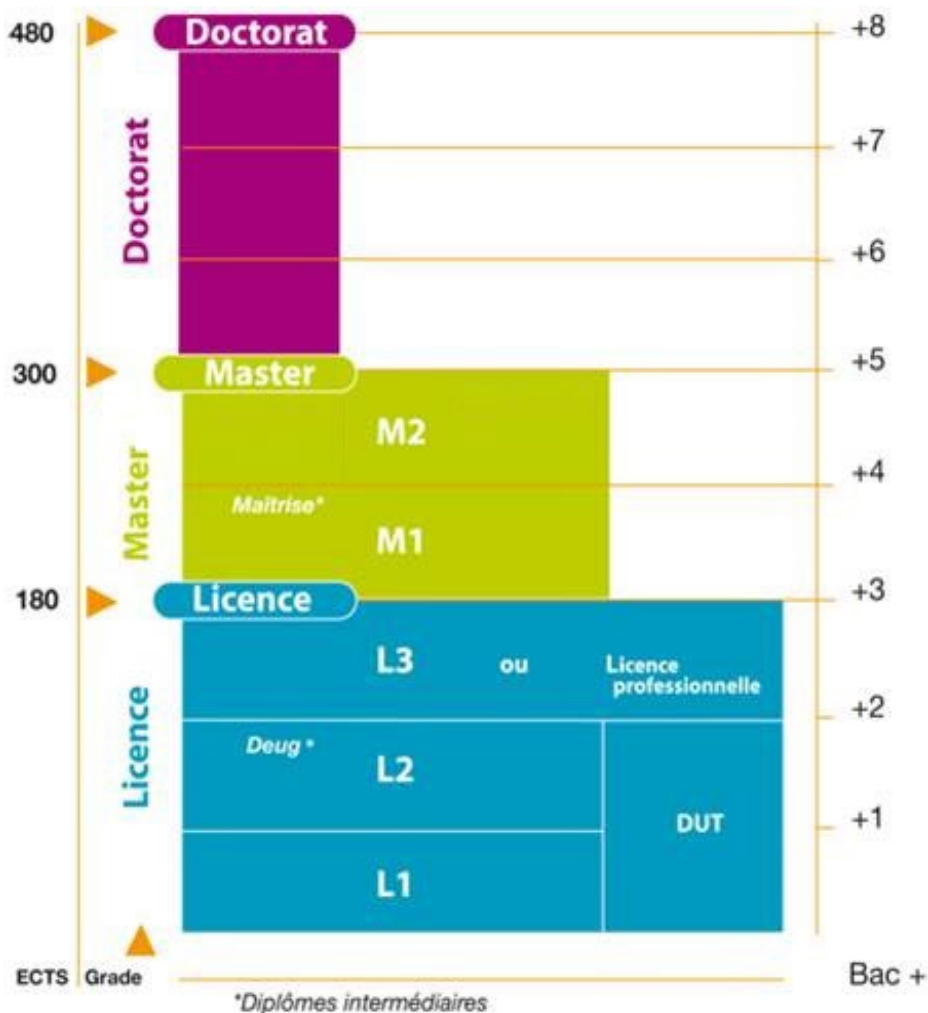
Sommaire

- 1. s'informer**
- 2. la candidature en master**
- 3. l'Inscription Administrative**
- 4. l'Inscription Pédagogique**
- 5. une option possible, la Césure**
- 6. vos contacts**

1

S'INFORMER

Cycle Master



Le diplôme de master équivaut à un **niveau bac + 5**.

Le **cycle de master** est organisé sur **4 semestres** en Unités d'Enseignement capitalisables, sous forme de **crédits ECTS** (*European Credits Transfer System* *) : **30 par semestre**.

*ce système garantit la reconnaissance des diplômes français dans l'espace européen, et facilite la mobilité des étudiantes et étudiants, d'un pays à l'autre ou même entre établissements.

Accessible à bac + 3, le cycle est ouvert, dans la limite des **places disponibles**, aux personnes ayant validé 180 crédits ECTS.

Le **recrutement** en :

- ▶ 1^{ère} année (dite **M1**) est **sélectif** : sur **examen de dossier, complété éventuellement par un entretien**
- ▶ 2^{ème} année (dite **M2**) est **automatique** pour les étudiant·e·s ayant validé un M1 l'année précédente dans le **même établissement**, la **même mention**.

La **sélection** est autorisée en cas de changement de mention entre M1 et M2, au sein d'un même établissement, et en cas de changement d'établissement pour l'inscription en M2.

Notre offre de formation

La Faculté des Lettres de Sorbonne Université

propose plus d'une 100taine de parcours en Master dont :

- **8** doubles masters (dont 2 en partenariat avec l'université Panthéon-Assas)
- **20** masters 2 « suspendus » (en un an après un M1 validé),
dont 10 préparations aux concours de l'enseignement (agrégation)

**Vous pouvez retrouver l'intégralité de l'offre de formation
sur notre site à l'adresse suivante :**

<https://formations-lettres.sorbonne-universite.fr/>

Domaines et mentions hors MEEF

ARTS, LETTRES ET LANGUES		
MENTION	NOMBRE DE SPECIALITES / PARCOURS	NOMBRE TOTAL DE PLACES
		M1
LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES (LEA)	2	80
LLCER *	27	614
LETTRES	10	598
SCIENCES DU LANGAGE	3	149
MUSICOLOGIE	5	144
TOTAL	47	1585

* Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

MENTION	NOMBRE DE SPECIALITES / PARCOURS	NOMBRE TOTAL DE PLACES
		M1
GAED*	7	159
URBANISME ET AMENAGEMENT	2	70
HISTOIRE	12	544
HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE	3	255
INFORMATION ET COMMUNICATION	6	180
PHILOSOPHIE	7	326
SOCIOLOGIE	2	49
ANALYSE ET POLITIQUE ECONOMIQUES	1	60
TOTAL	40	1643

* Géographie, Aménagement, Environnement, Développement

DONT LES MASTERS SUSPENDUS = OUVERTS UNIQUEMENT EN M2

DOMAINE	MENTION	NOMBRE DE SPECIALITES / PARCOURS	NOMBRE TOTAL DE PLACES
			M2
ARTS, LETTRES, LANGUES	LLCER	5	175
	LETTRES	6	255
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	GAED	2	30
	HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE	3	102
	INFORMATION ET COMMUNICATION	1	30
	PHILOSOPHIE	3	168
	TOTAL	20	760

2

LA CANDIDATURE

Comment postuler ?

➤ **Etudiantes et étudiants de l'Union Européenne et celles et ceux ne dépendant pas de la procédure Etudes en France : vous souhaitez vous inscrire à la rentrée 2023, dans un master proposé par un établissement français ? Au préalable, vous devez déposer une demande d'admission :**

- en **M1** : sur  **MON MASTER** : <https://www.monmaster.gouv.fr>
- en **M2** et en **Diplôme d'Université niveau master** : sur **eCandidat** : <https://candidatures-2023.sorbonne-universite.fr>

➤ *Personnes titulaires de diplômes étrangers résidant hors UE et EEE et relevant de la procédure Etudes en France : pour la rentrée 2023, il fallait, entre le 1^{er} octobre et le 15 décembre 2022, se connecter sur le site campus France de chaque pays : <http://www.NOM DU PAYS.campusfrance.org/>*

!!\ Un test de français de niveau C1 est obligatoire

est la nouvelle plateforme recensant l'offre nationale de formation en master

- ❖ **Cette plateforme vous permet de vous informer sur :**
 - **les contenus des parcours de formations** proposés par les établissements,
 - **les capacités d'accueil,**
 - **les dates de campagne de candidature,**
 - **les attendus et les mentions de licence conseillées** pour y accéder,
 - **les critères d'examen des vœux.**

- ❖ **Elle vous permettra de candidater en 1^{ère} année de Master**
(pour accéder en 2^{ème} année, il vous faudra postuler sur [eCandidat](#))


- ❖ ***Au terme de la campagne d'admission, si vous n'avez reçu aucune réponse positive à vos candidatures en master, vous pourrez solliciter le rectorat selon les modalités indiquées sur***
<https://www.monmaster.gouv.fr/saisir-le-recteur-1>

« Mon Master »



Rechercher des masters

Rechercher en mode carte

S'informer 



RECHERCHE
(nom de la formation, mots-clés, nom de l'établissement, ville...)

★ Voir mes favoris (0)

Quel master après ma licence ?

La plateforme « Mon Master » vous permet :

- de consulter l'intégralité des diplômes nationaux de master proposés par les établissements d'enseignement supérieur accrédités
- de déposer vos candidatures pour l'accès en première année de master
- d'être accompagné par les services rectoraux dans le cas où vous n'auriez reçu aucune réponse positive à vos candidatures

<https://www.monmaster.gouv.fr/>

Depuis le 1^{er} février :
Vous vous informez &
découvrez les formations

1

22 mars > 18 avril *
Vous formulez vos vœux

2

23 juin > 21 juillet
Vous recevez les réponses
à vos vœux & vous décidez

3



Mardi 18 avril : dernier jour
pour formuler vos vœux et
transmettre votre dossier



* cette première année d'utilisation de *Mon Master*,
il n'y aura pas de seconde phase de candidature fin août – début septembre.

Un calendrier national, une session unique

- du 22 mars au 18 avril : dépôt des candidatures
**Maximum : 15 vœux à la mention pour les masters classiques
et 15 vœux supplémentaires pour les masters en alternance.**
- du 24 avril au 16 juin : selon les formations, éventuelle convocation
via la plateforme, à un entretien.
- du 23 juin au 21 juillet : transmission des propositions d'admission
et réponses à ces propositions.
- à partir du 26 juin : Inscription Administrative dans notre établissement.



Ne pas attendre la publication des résultats de l'année en cours, pour candidater en master. Ne pas attendre le dernier jour pour finaliser sa candidature.

Veillez à cliquer sur « **Confirmer ma candidature** » pour qu'elle nous parvienne

Un dossier dématérialisé, commun à tous les établissements

avec éventuellement, selon les spécificités des formations « candidatables », des informations supplémentaires à renseigner et/ou des documents à téléverser, afin d'éclairer les commissions d'examen des vœux dans leur travail d'appréciation des candidatures et de remontée des classements.

Les réponses possibles

A partir du 23 juin 2023, les établissements transmettront leurs décisions quant aux candidatures.

Dès réception, vous aurez la possibilité soit :

- **de vous désister (de refuser la proposition d'admission),**
- **d'accepter provisoirement cette proposition d'admission,**
- **de l'accepter définitivement.**

Quelques points de vigilance

- **Vous ne pouvez accepter définitivement qu'une seule proposition : les autres places que vous occupiez sont alors réaffectées à d'autres candidates et candidats.**
- **Vous ne pouvez accepter provisoirement qu'une seule proposition : vous devez alors indiquer sur la plateforme les vœux encore en attente que vous souhaitez conserver.**
- **Tout placement en recherche de contrat, reste conditionné à la conclusion d'un contrat d'alternance : vous devrez donc téléverser votre contrat d'alternance dans la plateforme afin de rendre l'admission définitive.**

Les délais de réponse

Pour une proposition d'admission reçue :

- **avant le 24 juin inclus**, vous devrez vous prononcer
au plus tard le 26 juin, à 23h59 (heure de Paris)
- **entre le 25 juin et le 20 juillet inclus**, répondre
au plus tard le jour suivant à 23h59.
*Exemple : pour une proposition reçue le 27 juin à 10h00,
le délai court jusqu'au 28 juin à 23h59.*
- **après le 21 juillet**, répondre **dans les trois jours suivants.**



Sans réponse dans le délai imparti, vous serez automatiquement désisté.e du vœu pour lequel vous avez reçu une proposition d'admission.

Pour qui ?

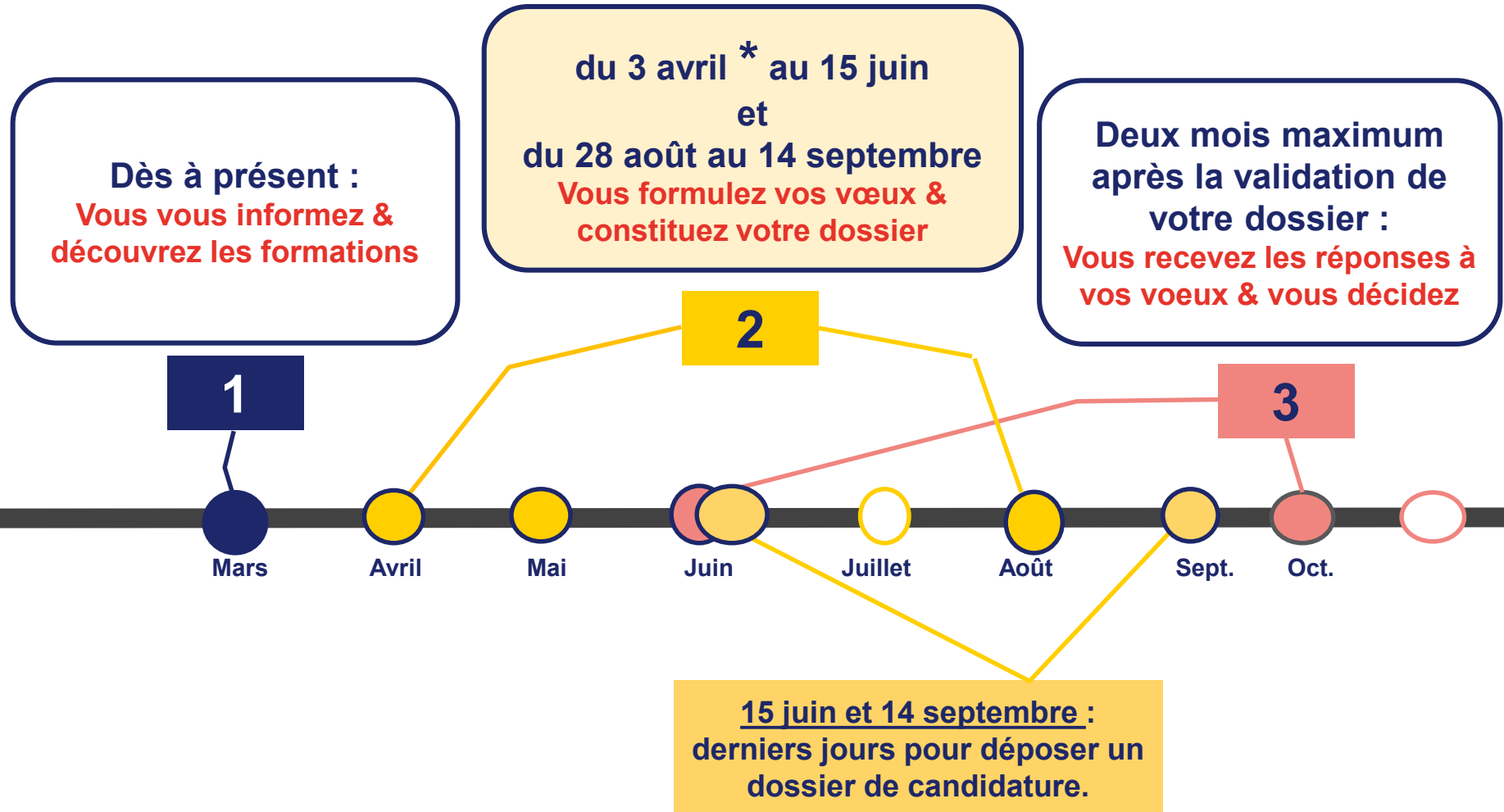
Cette plateforme locale est destinée uniquement aux candidatures :

- **en 2^{ème} année de Master,**
- **en DU niveau master,**
- **en M2 ou module de préparation aux concours de l'enseignement (agrégation).**



Sauf changement d'établissement, de parcours ou de candidature en M2 suspendu, il n'est pas nécessaire de postuler en M2 si vous avez validé votre M1 à la Faculté des Lettres.

e-CANDIDAT LE CALENDRIER 2023 EN TROIS ÉTAPES



* Les masters SCEDIL, CREM, CORREM et LEA commerce international ont une session de candidature anticipée (début mars)

Une session principale :

➤ **du 3 avril au 15 juin 2023**

Une session complémentaire (en cas de places disponibles)

➤ **du 28 août au 14 septembre 2023**

Les dates peuvent varier selon les formations :
*se renseigner auprès des UFR ou sur le site de la
faculté des Lettres*



***Ne pas attendre la publication des résultats de l'année en cours
pour candidater.***

Ne pas attendre le dernier jour pour finaliser sa candidature

Non connecté

- [Accueil](#)
- [Assistance](#)
- [Offre de formation](#)
- [Accès administration](#)

Connexion

Informations

Candidater à [Sorbonne Université](#) pour **2023-2024**

Pour vous aider, consultez le [guide eCandidat](#) et la [Foire Aux Questions](#).

1. Avant toute candidature cette année, vous devez [créer un compte eCandidat 2023-2024](#) (vous devrez activer ce compte à partir du mail reçu).
2. Si vous avez déjà un compte eCandidat 2023, [identifiez-vous ci-dessous](#).

Inscrit-e à Sorbonne Université pour l'année universitaire 2022-2023

Accès avec vos identifiants étudiant(e)

[Connexion](#)

Non inscrit-e à Sorbonne Université pour l'année universitaire 2022-2023

Pour créer un compte eCandidat 2023, voir le lien plus bas

Identifiant eCandidat 2023 (commençant par 23) *

Mot de passe eCandidat (reçu par mail) *

[Connexion](#)

[J'ai oublié mes identifiants eCandidat 2023](#)

[Je veux recevoir à nouveau mon lien d'activation](#)

[Créer un compte eCandidat 2023](#)

Les différentes étapes

- 1. Créer un compte**
- 2. Choisir le centre de candidature dont vous dépendez, en fonction de votre situation :**
 - ❖ Lettres, Arts, Langues, Sciences Humaines et Sociales - Titulaires d'un diplôme français - européen (UE-EEE-Suisse-Andorre et Monaco)
 - ❖ Lettres, Arts, Langues, Sciences Humaines et Sociales - Titulaires d'un diplôme non européen (UE-EEE-Suisse-Andorre et Monaco)
- 3. Formuler jusqu'à 3 vœux maximum**
- 4. Télécharger les pièces demandées (relevés de notes, CV...) ;**
- 5. Transmettre votre candidature en cliquant sur** 
Une commission pédagogique étudiera le dossier s'il est complet et rendra une décision
- 6. Consulter régulièrement votre messagerie électronique, vous recevrez un courriel à chaque étape.**

Les réponses possibles

Dès réception de l'avis favorable de la commission pédagogique, vous pourrez accepter la proposition d'admission en cliquant sur le **bouton « Confirmer »**.

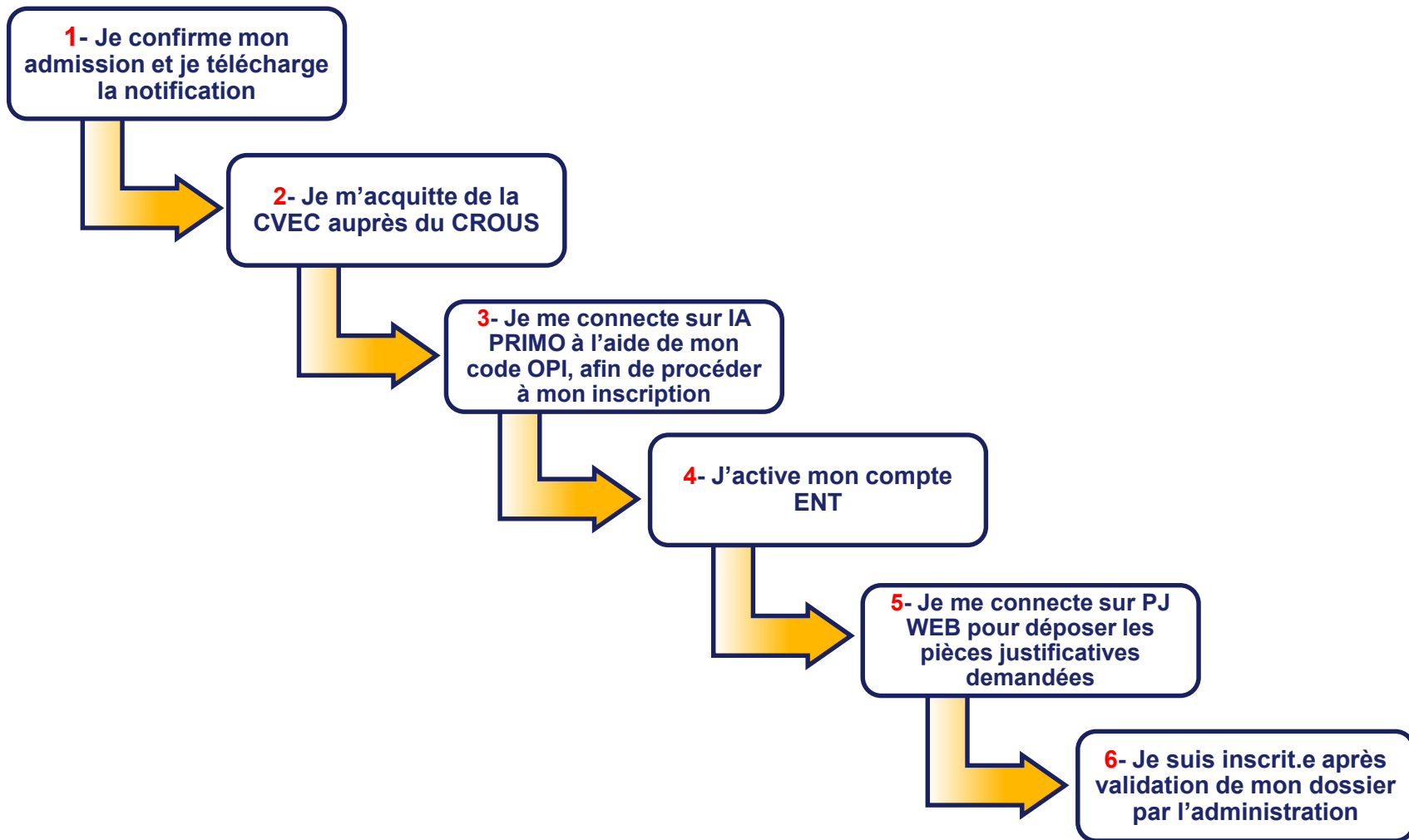
Une notification d'admission est alors disponible.

Vous disposez de 5 jours pour valider cet avis favorable : sans validation de votre part, vous êtes automatiquement désisté.e et perdez votre place.

Il est possible de valider votre admission dans l'attente du retour d'autres candidatures, et de vous désister par la suite.

3

L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE



Étape 1 : VOUS AVEZ REÇU UN AVIS FAVORABLE

- ✓ **Confirmez obligatoirement votre vœu sur la plateforme concernée (Etudes en France, *Mon Master*, *eCandidat*)**
- ✓ **Notification d'admission : elle est obligatoire pour la suite de votre inscription :**
 - *Mon Master* : un mail vous sera envoyé après acceptation définitive de votre admission. Ce mail vaut notification d'admission.
 - *eCandidat* : la notification d'admission sera disponible au format PDF sur votre candidature après acceptation de votre admission.
 - **Etudes en France** : la notification d'admission sera disponible selon les modalités indiquées dans votre dossier.

Attention, respectez les délais indiqués pour confirmer votre vœu.

Étape 2 : **CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)**

Depuis 2018, cette étape est obligatoire pour pouvoir débuter votre inscription.

- **Tous les étudiants et toutes les étudiantes sont concernés**
- Acquittez-la en vous connectant sur le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

**À titre indicatif, pour l'année 2022-2023,
le montant à régler était de 95 euros**

- **Téléchargez** votre attestation

Attention, même exonéré-e, vous devez présenter l'attestation

Étape 3 : INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Cette étape s'effectue en ligne, vous n'aurez pas besoin de vous déplacer en Sorbonne ou sur tout autre site de l'université

Deux sessions :

- ✓ la première **d'une durée d'un mois** commençant le **26 juin** pour les **M1**
et **le 28 juin** pour les **M2**
- ✓ La seconde, **à partir du 23 août** et tout au long des semaines qui suivent.

En vous **connectant** à l'application **IA WEB** selon votre situation :

Pour les **Primo-entrants** (*jamais inscrits à Sorbonne Université*) :

<https://iaprimo.sorbonne-universite.fr/ident1.jsf>

Pour les **Réinscriptions** : **<https://auth.sorbonne-universite.fr/cas/login?service=https%3A%2F%2Fiareins.sorbonne-universite.fr%2F>**

Il est préférable de s'inscrire dès la première session.



Informations :

[Aide](#)

[Mentions Légales](#)

La durée d'une inscription standard est d'environ 30 minutes. Attention : le temps de connexion imparti entre 2 pages est de 20 minutes.

N'utilisez pas les boutons précédent/suivant du navigateur.

Les applications Web sont indisponibles chaque nuit de 23h45 à 5h00, pour maintenance.

. [Consultez les dates de fermeture du service selon votre faculté.](#)

Veillez vous munir des informations suivantes : numéro INE ou BEA ainsi que de votre attestation CVEC.

IMPORTANT : avant de valider votre inscription administrative en dernière page, **notez le numéro d'étudiant qui vous sera attribué** et conservez une copie PDF du récapitulatif.

Pour vous identifier :

Le format de votre **identifiant** dépend de la plateforme de candidature :

- Pour Parcoursup, "P21" suivi de votre identifiant à 7 chiffres ou "P210" et votre identifiant à 6 chiffres.
- Pour eCandidat, c'est votre identifiant commençant par "21" indiqué dans votre dossier de candidature, précédé de "E1" (ex : E121ABCDEFGG).
- Pour ADUM, c'est votre n° temporaire de compte ADUM (6 chiffres).
- Sinon un *Code OPI* particulier a dû vous être communiqué par mél et doit être utilisé comme identifiant.

Identifiant :

Date de naissance (jjmmaaaa) :

Continuer

Étape 4 : ACTIVATION DE L'ENT

Votre **inscription** administrative en ligne **effectuée**, vous recevez un mél le lendemain à partir de 10h à l'adresse que **vous avez indiquée**.

Il contient :

- **Votre numéro étudiant**
- **Votre clé d'activation (mot de passe)**
- **Le lien pour activer votre Espace Numérique de Travail (ENT)**

www-atu.sorbonne-universite.fr/creation-motdepasse

*Une fois connecté·e, vous pourrez choisir un **mot de passe personnalisé** qui vous servira tout au long de l'année.*

Authentification

Numéro étudiant (où trouver le numéro étudiant)

Clef d'activation (où trouver la clef d'activation)

[Login](#)

[Cliquez ici pour réinitialiser votre mot de passe par mail \(étudiants uniquement\)](#)

Sorbonne Université

Étape 5 : DEPOT DES PIÈCES JUSTIFICATIVES SUR PJWEB

Pour finaliser votre inscription,
vous devez **télécharger certaines pièces justificatives ***,
en vous connectant à l'application **PJWEB** :

<https://pjweb.sorbonne-universite.fr/page/login.jsf>

muni·e de :

- **Votre numéro étudiant** (délivré à la fin de l'inscription en ligne)
- **Le mot de passe personnalisé** que vous avez choisi à l'activation de votre ENT

** Exemples de pièces à déposer :*

- *pièce d'identité RECTO/VERSO*
- *relevé de notes du Baccalauréat*
- *etc.*

A tout moment vous pouvez suivre l'avancement de traitement de votre dossier (pièces acceptées ou refusées), en vous connectant à l'application.



Bienvenue sur le portail d'authentification

[Options avancées](#)

Connexion

Première connexion
ou perte du mot de passe :

> [Etudiants](#)

> [Personnels FL](#)

> [Personnels FM](#)

> [Personnels FSI](#)

> [Personnels services communs
universitaires](#)



Service numérique des pièces justificatives

Sorbonne Université

Année universitaire 2021-2022

N° étudiant : 11001122

Nom : TEST

Prénom : TEST

Né(e) le : 01/01/2000

[Aide](#)

[Contact](#)

[Quitter](#)



CONSIGNES ET INFORMATIONS

[? Aide](#)

La taille des fichiers ne peut pas dépasser 2 Mo.

Les extensions autorisées sont les suivantes : jpeg, jpg, pdf, png.

L'ajout et/ou la suppression de fichiers nécessitent une confirmation (bouton Confirmer)

-> Consultez les dates de fermeture du service selon votre faculté : <https://www.sorbonne-universite.fr/actualites/bienvenue-sorbonne-universite>

Légende : Visualiser | Ajouter / Remplacer | Supprimer | Dépôt / Suppression à confirmer

PIECES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT NUMERIQUE

[? Aide](#)

		Libellé	Etat fichier	Visa administratif	Date de validation	Date de transmission	Date d'expiration	Date de refus	Commentaire
1		L'attestation de Contribution Vie étudiante et de Campus (CVEC), de l'année 2021-2022, téléchargeable sur https://cvec.etudiant.gouv.fr		Validée	27/09/2021 11:37	27/09/2021 11:11			
2		Vous vous inscrivez en Master ou dans un Module : vous devez impérativement fournir le Formulaire d'encadrement master (sauf M1 de philosophie, M2 Philosophie-Conseil Editorial, M1 et M2 de LEA, LFA ou CELSA, Master 2 Agreg et Modules)		Validée	27/09/2021 11:37	27/09/2021 11:28			

[→ Confirmer](#)

[Retour h](#)

+ PIECES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT PAPIER

[? Aide](#)

[→ Quitter](#)

[Retour h](#)

copyright amue 2014

Attention !

Votre inscription est définitive si :

- Les **droits de scolarité** sont **acquittés**
- Les **pièces justificatives** sont **validées** par le service des Admissions et des Inscriptions Administratives (SAIA – DEVE)

**Une fois votre inscription finalisée,
vous recevez un certificat de scolarité et une carte étudiante.**

Les droits universitaires s'appliquant à la Formation Initiale

- **Pour les diplômes nationaux, les tarifs d'inscription** (composés de **frais de bibliothèques** et de **frais de scolarité**) **sont fixés chaque année par un arrêté émanant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.**

A titre indicatif pour l'année 2022-2023 :

- ❖ **Master : 243 euros**
- ❖ **Diplôme Universitaire niveau master : 429 euros**
- ❖ **frais réduits pour un second cursus : 159 euros**

- Les années précédentes, les **étudiantes et étudiants extra-communautaires** ont bénéficié d'une **exonération partielle** des frais différenciés, votée par les instances universitaires. Ils ont ainsi **payé les mêmes droits de scolarité que les français et françaises.**

4

L'INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

L'inscription pédagogique

1. **Début septembre, des réunions de pré-rentrée sont organisées par les UFR, pour présenter l'organisation pédagogique des formations et les différents services proposés aux étudiantes et aux étudiants.**
2. **La personne choisit ses cours du semestre et fait son inscription en ligne via IP-WEB ou auprès du secrétariat des UFR.**

<https://lettres.sorbonne-universite.fr/faculte-des-lettres/ufr>

5

**UNE OPTION POSSIBLE,
*LA CÉSURE***

La Césure

❖ Qu'est-ce que la Césure ?

La césure correspond à une **période** durant laquelle un étudiant ou une étudiante interrompt **temporairement** ses études, dans le but d'acquérir une **expérience personnelle ou professionnelle**, soit en **autonomie**, soit encadrée par un **organisme d'accueil en France ou à l'étranger**.

❖ Qui peut la demander ?

Toute personne s'inscrivant à la Faculté des Lettres **dans un diplôme d'État : Licence, *Master* ou Doctorat**.

❖ Sa durée ?

La césure est **annuelle** (pour toute l'année universitaire à venir).

Le cycle de Master ouvre droit à **une seule période de césure**.


❖ Maintien ou non de la bourse ?

Au choix : durant la période de césure, la ou le bénéficiaire peut **décider de maintenir son statut de boursier ou de boursière ou y renoncer pour l'année**.

Forme de la Césure ?

- ❖ Une **formation** dans un domaine différent de celui de la formation dans laquelle l'étudiant ou l'étudiante est inscrit.e ;
- ❖ Une **expérience en milieu professionnel** en France ou à l'étranger : stage, contrat de travail, expérience non rémunérée ;
- ❖ Un **engagement de service civique** en France ou à l'étranger, qui peut notamment prendre la forme d'un **volontariat de solidarité internationale**, d'un **volontariat international** en administration ou en entreprise ou au sein du corps européen de solidarité ;
- ❖ Un **projet de création d'activité** en qualité d'étudiant-entrepreneur.

Déroulement de la procédure ?

1. Sur  **MON MASTER** onglet « Mon dossier Candidat », cliquer sur « **J'envisage une année de césure** »
2. S'assurer de son admission en année supérieure ;
3. Trouver **un référent ou une référente** : un enseignant ou une enseignante, membre de l'équipe pédagogique de la formation suivie ;
4. **Télécharger les documents de césure** à partir de ce lien (*actualisation en cours*) :

<http://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/scolarite/cesure>

5. **Transmettre le dossier complété par mail** au Service désigné (SAIA)
6. **Attendre la réception** d'un mail d'avis favorable ou défavorable. En cas d'admission en césure, le mail expliquera les démarches à suivre pour procéder à l'inscription administrative qui reste obligatoire.



Il n'y a pas d'inscription pédagogique à effectuer.

6

VOS CONTACTS

Pour toutes questions relatives aux admissions et inscriptions administratives :

À disposition sur le site institutionnel :

- **Les procédures onglet *Formation* ➡ *Inscription***
<https://lettres.sorbonne-universite.fr/formation/inscription>
- **Foire Aux Questions sur le site institutionnel**
<https://www.sorbonne-universite.fr/actualites/bienvenue-sorbonne-universite>
- **Un formulaire de contact onglet *Formation* ➡ *Inscription***
<http://glpi.scolarite.paris-sorbonne.fr/plugins/formcreator/front/formdisplay.php?id=2>
- **Un accueil téléphonique : **01 40 46 25 49****

MAIS AUSSI

À disposition sur le site Mon Master

➤ **Foire Aux Questions**

<https://www.monmaster.gouv.fr/questions-frequentes-1>

➤ **Une messagerie**

Contact.monmaster@enseignementsup.gouv.fr

Et également suivre l'actualité sur les réseaux sociaux

@MONMASTER



MERCI

